



## CERTIFICAT D'ETUDES SUPERIEURES UNIVERSITAIRES (CESU)

# Prévention et prise en charge des maladies du voyageur 2024 - 2025

### Responsables de la formation

#### **Aix-Marseille Université :**

Professeur Philippe PAROLA – Institut Hospitalo-Universitaire Méditerranée infection Boulevard Jean Moulin - 13005 Marseille. Coresponsable : Dr Philippe GAUTRET

#### **Service de Santé des Armées :**

Médecin en chef David DELARBRE – Médecin en chef Émilie JAVELLE

### Public concerné Conditions d'admission:

Médecins, pharmaciens, sages-femmes français ou ressortissants de l'Union européenne, de l'Espace économique européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre. Etudiants ayant validé le 2e cycle des études médicales ou pharmaceutiques en France. Internes en médecine et en pharmacie. Etrangers (hors UE, EEE, Suisse, Andorre) pourvus du diplôme de docteur d'une université française, mention médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la médecine dans leur pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme. Sur dérogation : infirmiers diplômés d'Etat, techniciens de santé, autres professionnels de santé ou en relation avec la médecine des voyages

### Lieu des enseignements :

Institut Hospitalo-Universitaire Méditerranée infection – 19 Boulevard Jean Moulin 13005 Marseille  
<https://www.mediterranee-infection.com>

### Durée de la formation :

L'enseignement est organisé en 3 modules entre janvier et mai 2025. Chaque module comprend 3 jours (mercredi au vendredi) de formation en présentiel au cours des mois de janvier (29-30-31), mars (26-27-28), mai (21-22-23) 2025, chacun précédé d'1/2 journée de travail préparatoire et tutorat à distance. Certains enseignements seront effectués à distance (ZOOM ou MOOC).

### Contrôle des connaissances : Contrôle continu

### Objectifs de la formation

Destiné à des professionnels de la santé amenés à informer les voyageurs sur les risques sanitaires encourus et leur prévention et/ou à prendre en charge leurs pathologies de retour. L'objectif est d'acquérir des connaissances académiques et des compétences en médecine des voyages, pour la prévention et pour la prise en charge des pathologies du voyageur. En particulier concernant :

- les sources d'information et les documents de références servant de base aux recommandations sanitaires aux voyageurs
- les modalités de prévention du paludisme, de la protection antivectorielle
- les problèmes liés à certains voyageurs et certains voyages: terrain particulier, jeunes enfants et personnes âgées, plongeurs sous-marins, grands rassemblements, croisières, militaires, transports aériens...
- les grands syndromes (fièvre, pathologies digestives, dermatologiques, et respiratoires) et les pathologies les plus fréquentes diagnostiqués au retour de voyage (paludisme d'importation, arboviroses, rickettsioses), ainsi que les modalités de leur prise en charge.
- les modalités de la veille sanitaire internationale et son utilisation en médecine des voyages
- les risques d'envenimations marines et terrestres

### Renseignements et autorisation pédagogique : [david.delarbre@yahoo.fr](mailto:david.delarbre@yahoo.fr)

### Inscription universitaire :

Unité Mixte de Formation Continue en Santé - Faculté de Médecine, 27 bd Jean Moulin, 13005 Marseille.

Email : [umfcs-desu@univ-amu.fr](mailto:umfcs-desu@univ-amu.fr) Tél. : 04 91 32 46 48 - 04 91 32 45 80 - 04 91 32 43 25 <https://umfcs.univ-amu.fr>

### Droits d'inscription : Formation initiale : 434 Euros - Formation Continue : 909 Euros